

Avis de vacance  CCAS de Saint-Martin-d'Hères	Cadre d'emplois : Attachés territoriaux Quotité : Temps complet Publication: Interne/Externe <i>durée de publication: 1 mois minimum (article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).</i>	Date de création : 24/09/2020 Numéro d'ordre : CCAS_2026_0027 AXC/VT
Filière : Administrative Catégorie : A	Délai de dépôt des candidatures 1 mois après la date de publication	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DIRECTION GÉNÉRALE		
Collaborateur(trice) de cabinet auprès du Président du CCAS		

Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères est la 2ème ville du département de l'Isère (38 500 habitants). Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Le CCAS, outil privilégié de mise en oeuvre de la politique sociale municipale, décline ses missions en proximité et en direction des habitants les plus fragiles dans un objectif général de lutte contre les inégalités sociales, de cohésion sociale et de vivre ensemble.

A ce titre, il mène, en relation étroite avec les associations du territoire et les institutions partenaires:

- une politique d'action sociale gérontologique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendante à domicile, pour favoriser le maintien d'une vie sociale
- une politique d'action sociale insertion à la fois en direction des habitants en situation de précarité et à travers 5 Maisons de Quartier présentes sur le territoire.

Missions du poste :

Rattaché directement au Président du CCAS et à sa Vice-Présidente, le collaborateur assure un appui politique aux élus sur les politiques portées par le CCAS : action sociale, gérontologie, et veille sur les orientations territoriales susceptibles d'affecter les publics accompagnés.

Il prépare les instances, organise le travail avec les élus, assure une veille politique sur les orientations nationales et leurs implications locales, accompagne les élus sur le terrain et contribue à la communication sur l'action du CCAS.

Le poste est basé au cabinet du Maire, en lien étroit avec la Directrice et les services du CCAS, ainsi qu'avec les services municipaux à la demande des élus.

Activités du poste:

1. Proximité et suivi des actions de terrain

- Organiser et participer aux visites de terrain du Président ou de la Vice-Présidente
- Accompagner les élus dans leurs missions sur le terrain
- Participer aux actions événementielles portées par le CCAS ou aux actions collectives identifiées avec les responsables administratifs

- Préparer et participer aux comités de pilotage impliquant les élus
- Échanger régulièrement avec la Directrice du CCAS afin de préparer ces temps

2. Organisation des instances et travail avec les élus

- Mobilisation des élus autour d'enjeux politiques déterminés
- Organisation de groupes de travail thématiques élus-direction
- Préparation politique des instances avec la Directrice du CCAS et le Président ou la Vice-Présidente
- Préparation des interventions devant les instances
- Participation aux instances

3. Suivi des politiques nationales de solidarité

- **Politiques de solidarité** : suivi des orientations nationales et des évolutions législatives en matière d'action sociale ; analyse de leurs implications pour les publics accompagnés par le CCAS et préparation des positionnements des élus
- **Gérontologie et politiques du vieillissement** : suivi des orientations nationales en matière de prise en charge des personnes âgées (maintien à domicile, dépendance, hébergement) ; analyse de leurs implications pour les services et publics du CCAS
- Préparation des interventions des élus sur ces thématiques, en instances comme en communication

4. Suivi des orientations territoriales

- Veille sur les décisions et orientations du Département de l'Isère et de la Métropole Grenoble-Alpes susceptibles d'affecter les missions ou les publics du CCAS
- Analyse de leurs implications pour l'action du CCAS et préparation des positionnements des élus
- Préparation des interventions des élus dans les espaces de coopération institutionnelle

5. Communication sur l'action politique

- Rédiger les discours et interventions du Président ou de la Vice-Présidente
- Élaborer un plan de communication sur les actions du CCAS
- Valorisation des décisions des instances
- Contribuer à une meilleure visibilité du CCAS et de l'action des élus

Connaissances

Savoir faire

- Connaissance ou maîtrise des politiques sociales et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance approfondie d'au moins un des domaines couverts par le poste (action sociale, gérontologie) ; une culture générale des politiques sociales dans leur dimension territoriale et partenariale est attendue
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Connaissance en gestion de projet
- Maîtrise des outils de communication digitale et des réseaux sociaux
- Capacité d'analyse des données socio-économiques

Savoir être

- sens politique,
- intérêt marqué pour l'action publique de proximité et la vie locale,
- sens de l'anticipation et esprit d'initiative,
- loyauté,
- diplomatie,
- réactivité et adaptabilité

Conditions

Conditions d'exercice particulières

- ▶ Horaires flexibles avec disponibilité en soirée et week-end pour certains événements .
- ▶ Organisation des congés permettant la continuité du service
- ▶ Déplacements fréquents sur le territoire.

Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités

Formation : de niveau Licence minimum, en sciences politiques, sciences humaines, action sociale, droit public ou communication politique ; un niveau Master serait un atout

Expérience : junior accepté

Conditions de rémunération

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 75% de l'abonnement (plafond de 99€ mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance de groupe, facultative : Participation de 26€ par mois

- Proposition d'adhésion aux comités des œuvres sociales COS SMH et/ou COS 38 donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements ...) sous conditions.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les agents non titulaires (dans le cadre de l'article L 333 -1 du C.G.F.P.) voudront bien faire acte de candidature (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à Monsieur le Président du CCAS

En suivant ce lien : <https://ccassmh.taleez.com>

Les candidatures internes se font sous couvert du responsable de service.

Signature